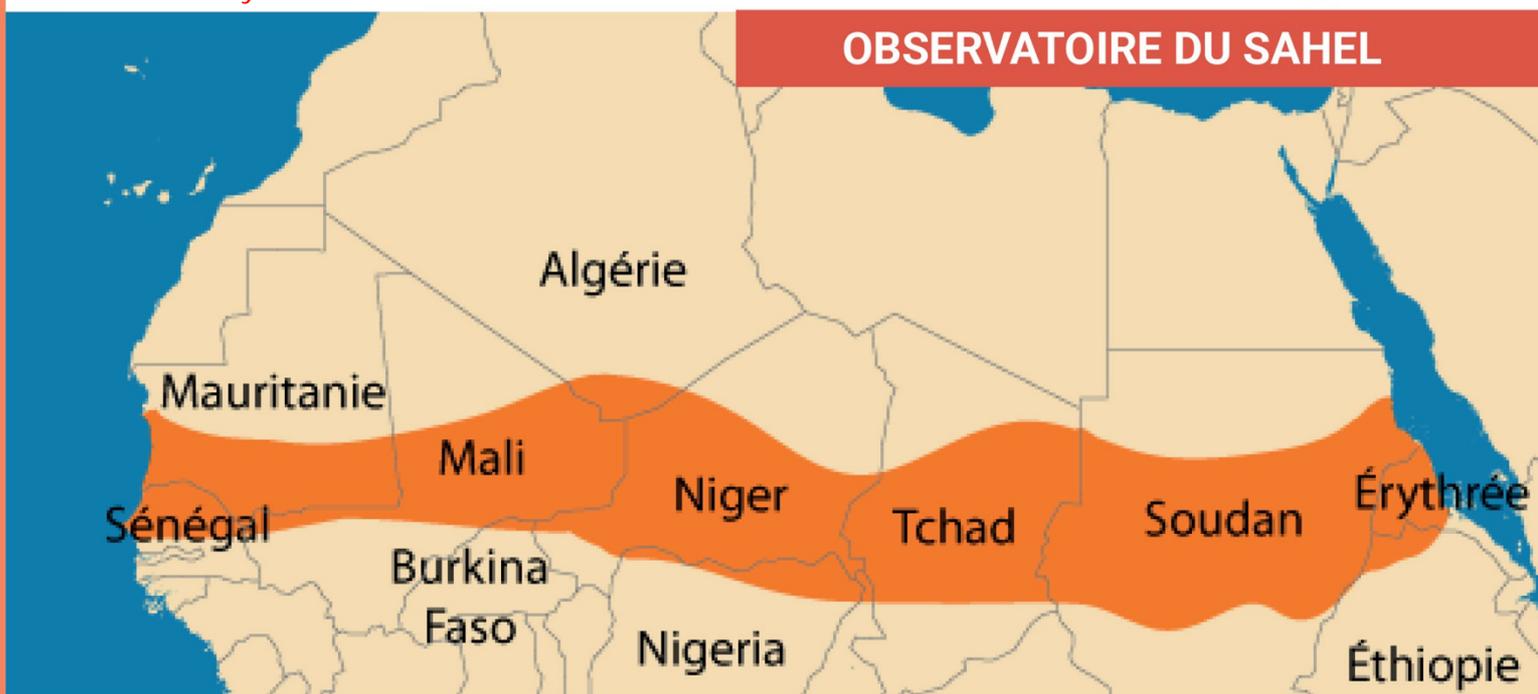


## OBSERVATOIRE DU SAHEL



# PARTICIPATION POLITIQUE DES FEMMES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET AU SAHEL : ENTRE EXCLUSION ET OUVERTURE DE NOUVEAUX HORIZONS

## AUTEUR :

DR. FATOUMATA KEITA est Enseignante-Chercheure au Département d'Anglais à l'Université des lettres et des sciences humaines de Bamako (ULSHB), Mali. Elle est titulaire d'un doctorat en Littérature Américaine obtenu à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis, Sénégal en 2014. Elle s'intéresse aux récits des femmes Africaines et de la diaspora (fiction et autobiographies) ainsi que leur activisme politique et sociale en faveur de l'égalité de genres et l'équité. Elle est aussi spécialiste des questions du genre et de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur. Dr. Keita est membre du Réseau des Femmes Universitaires et Enseignantes du Mali (REFUE-MA) et du laboratoire LMI-Macoter. Elle a reçu la bourse de recherche Fulbright du gouvernement américain et a effectué dans ce cadre un séjour de recherche à Institute of African Studies (IAS) de l'Université de Columbia à New York (2017-2018). Elle a participé à beaucoup de conférences nationales et internationales, et a publié une dizaine d'articles que l'on peut retrouver dans *Africology: The Journal of Pan-African Studies*, *International Journal of English, Literature and Culture (IJELC)*, *Revue malienne des Langues et Littératures*, *Revue sénégalaise des Langues et Littératures SAFARA* et *GELL*, entre autres.

## COORDINATEUR SCIENTIFIQUE :

Dr. LADJI OUATTARA, Directeur scientifique de l'Observatoire des enjeux géopolitiques, sécuritaires et socio-politiques du Sahel de Thinking Africa, enseignant à l'Université d'Evry (France) et à l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger).



## Résumé

Partout dans le monde, les études ont montré que les femmes sont sous représentées dans les structures institutionnelles du pouvoir à cause de plusieurs facteurs qui entravent leur entrée dans la sphère politique, considérée comme un espace masculin par excellence. Selon la résolution des Nations Unies sur la participation des femmes à la vie politique (2011), « quelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes de la sphère politique, souvent en raison de lois, de pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires, et parce qu'elles ont un faible niveau d'éducation, qu'elles n'ont pas accès aux soins de santé et qu'elles sont beaucoup plus touchées que les hommes par la pauvreté ». Toutefois, ces deux dernières décennies ont été marquées par une participation croissante des femmes à la vie politique dans beaucoup de pays, et notamment ceux d'Afrique de l'Ouest. En guise d'exemple, au Sénégal, la représentativité des femmes dans le Parlement a atteint plus de 40% grâce à la loi sur la parité. Sous l'impulsion des Nations Unies, la plupart des Etats africains ont signé certaines conventions visant à atteindre l'égalité de chance entre hommes et femmes, conformément aux objectifs de développement durable. Il s'agit, plus précisément, de l'ODD 5.5 qui recommande de « Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique ». Dans cette note, notre objectif est de faire un état des lieux de la participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest afin de mettre en exergue les avancées, mais aussi les obstacles, qui continuent de freiner leur inclusion effective, et de formuler des recommandations pour atteindre la parité. Il s'agit aussi de mettre en lumière les stratégies de négociation de l'espace politique par les femmes, leurs nouvelles modalités d'expression et d'appropriation de cet espace à l'ère du digital qui leur offre un nouvel horizon du possible.

**Idées majeures :**

- Une brève revue historique de la participation politique des femmes avant les indépendances et les formes de participations avec l'exemple du Mali et du Sénégal. Il s'agissait de voir comment les femmes ont su contourner les injonctions de l'autorité coloniale qui était aussi patriarcale, pour investir l'espace des partis politiques, les mouvements associatifs et syndicaux afin de se faire entendre et de porter leurs revendications et celles de leurs populations de façon stratégique, souvent avec défiance.
- L'arsenal juridique a favorisé cette croissante participation politique des femmes de la fin des années 80 et durant ces deux dernières décennies.
- Plusieurs défis et obstacles continuent d'entraver la participation effective des femmes, notamment la non application des traités et conventions signés et ratifiés par les pays, qui apparaissent parfois non adaptés aux législations nationales. Ce paradoxe montre que la question de la femme relève plus de la rhétorique, un effet de mode et un appel du pied en direction des partenaires financeurs qu'une réelle vision et ambition politique des pays en question.
- A l'ère du digital, de nouveaux espaces d'expression et la mobilisation s'offrent aux femmes. Exclues des sphères traditionnelles, institutionnelles, elles se dirigent vers de nouveaux horizons pour rendre leur voix audible, et déconstruisent ainsi, la cloison entre le privé et le public, le personnel et le politique, l'espace physique et celui du virtuel.

**Mots-clés :** Femmes, politique, Afrique de l'ouest, négociation, inclusion, opportunités.



## Introduction

Il est admis que, par rapport aux hommes, les femmes sont faiblement représentées au niveau des instances politiques dans presque toutes les régions du monde. Malgré l'existence d'une panoplie de conventions internationales qui recommandent une participation accrue et équitable des femmes, ces dernières restent victimes d'innombrables barrières qui entravent leur inclusion politique. Selon la résolution des Nations Unies sur la participation des femmes à la vie politique de 2011, « quelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes de la sphère politique, souvent en raison de lois, de pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires, et parce qu'elles ont un faible niveau d'éducation, qu'elles n'ont pas accès aux soins de santé et qu'elles sont beaucoup plus touchées que les hommes par la pauvreté ».

Face à la faible participation des femmes à la vie politique, les pays en Afrique de l'Ouest, ont mis en place, des mécanismes proactifs et incitatifs en faveur de l'accès des femmes aux instances politiques. Beaucoup d'entre eux ont opté pour les lois promouvant la parité comme la Loi 052 au Mali qui fait la promotion du genre dans les fonctions électives et nominatives avec 30% de quotas accordé à chaque genre. Malgré cette volonté d'ouverture à la participation des femmes, plusieurs obstacles demeurent sur leur chemin et leur ascension reste très timide et très mitigée par rapport aux attentes et aux objectifs de développement durable. Nonobstant l'existence des traités internationaux sur la promotion du genre et les législations nationales, les femmes font face à d'énormes difficultés pour accéder aux instances de prises de décisions politiques et leur nombre demeure faible dans plusieurs postes ministériels et parlementaires.

Toutefois, ces deux dernières décennies furent marquées par une participation croissante des femmes à la vie politique, partout en Afrique de l'Ouest. Au Sénégal, grâce à la loi sur la parité, les femmes ont atteint plus de 40% du nombre de députés au parlement. Ainsi, l'Afrique subsaharienne se classe comme la région du monde qui connaît une rapide croissance de la représentation féminine dans les institutions étatiques grâce aux quotas paritaires (Angelo, 2017). Une tribune de *Le Monde* du 15 juin 2015 s'intitulait « En Afrique, la féminisation de la politique est en marche » du fait de la montée fulgurante des femmes en politique entre 1995 et 2015. En plus, les Etats africains ont signé des conventions régionales, comme le protocole de Maputo, la CEDEF, entre autres, afin d'atteindre l'égalité de chance entre les hommes et les femmes, et de réaliser ainsi un développement durable et inclusif.



Cette note interroge la dynamique actuelle de la participation des femmes en politique en Afrique de l'Ouest en mettant l'accent sur les « succès stories » et les freins qui continuent d'entraver leur inclusion politique dans les structures du pouvoir. Par conséquent, notre objectif principal est de faire un état des lieux de la participation politique des femmes en Afrique de l'Ouest afin de mettre en exergue les avancées, mais aussi les obstacles, qui continuent de freiner leur participation effective, et de formuler des recommandations pour atteindre la parité.

Il s'agit aussi de mettre en lumière les stratégies de négociation de l'espace politique par les femmes, leurs nouvelles modalités d'expression et d'appropriation de l'espace politique à l'ère du digital qui leur offre un nouvel horizon du possible. En d'autres termes, il est question de voir comment les femmes construisent leurs carrières politiques face aux contraintes structurelles et l'évolution socio-historique et politique de leurs pays et quelles sont les stratégies qu'elles mobilisent pour se maintenir dans l'espace politique. En dernier lieu, il sera question de voir si la représentation numérique des femmes en politique aujourd'hui est soutenue par une redéfinition ou un changement des rapports de genres dans les institutions de pouvoir. Dans cette note, les discours et récits des femmes ainsi que la littérature sur la question seront mobilisés pour illustrer nos arguments. Cependant, l'étude ne prétend pas faire une revue exhaustive de la question par pays, il s'agit notamment de donner un aperçu sur les tendances actuelles dans la région ouest africaine.

## **1. Leadership féminin en Afrique de l'Ouest : retour sur un siècle de militantisme politique au féminin**

Les femmes ont joué des rôles de leadership et mené des luttes politiques et sociales dans leurs sociétés durant la colonisation, jusqu'aux indépendances (Keita, 1975 ; Diabaté, 1975 ; Benoist, 1982 ; Barry, 1985 ; Coquery-Vidrovitch, 1994 ; Dia, 1995 ; Ba Konaré, 2000 ; Djibo, 2001). Cependant, ce militantisme féminin est resté longtemps méconnu, car l'histoire a surtout consacré les hommes comme principaux acteurs politiques. Ainsi, on pouvait lire dans *Femmes africaines, Panafricanisme et Renaissance africaines*, cette remarque :

Nombre d'Africaines d'origines et de conditions diverses se sont investies dans des actes de résistance et des luttes émancipatrices, mais leurs noms figurent trop rarement dans les livres d'histoire, [...] leurs efforts et leurs sacrifices n'ont pas été suffisamment transmis à la postérité, au risque de les murer dans l'oubli. [...]. Même



si cet engagement féminin est souvent éclipsé pour laisser aux seuls hommes la paternité d'actions produites collectivement, les femmes africaines savent ce que lutter signifie (UNESCO, 2015 : 10).

Aujourd'hui, on commence à découvrir l'histoire de la reine Zingha, la reine Abla Pokou, les lingères du royaume du Waalo au Sénégal comme Ndjeumbout et Ndaté Yalla Mbodji qui ont joué un rôle politique de premier plan dans l'histoire socio-politique de leurs pays (Barry, 1985). En effet, le système colonial était aussi un système patriarcal qui a retiré aux femmes le droit de participer au jeu public en leur excluant de l'espace public. Ce système colonial reposait, en partie, sur le Code Napoléonien qui recommandait la soumission de la femme à l'ordre colonial et à l'autorité du mari, consacré comme chef de famille et sujet politique. Ce n'est pas surprenant si les mouvements des femmes en Afrique de l'Ouest ont combiné lutte anti-coloniale et celle anti-patriarcale, car les deux allaient de pair en défendant leurs intérêts et ceux de leur communauté. Elles ont milité au sein des partis politiques et des mouvements syndicaux pour avoir une visibilité et faire entendre leurs voix dans la gestion des affaires. En intégrant les partis politiques et la société civile, les femmes en Afrique de l'Ouest ont pu concilier les revendications d'intérêt national avec leurs propres revendications en tant que femmes occupant un statut subalterne dans la société. Ainsi, « Mises à l'écart par le système colonial, les femmes se sont redéployées dans l'espace associatif. Les responsables des partis politiques, conscients du soutien qu'elles étaient susceptibles de leur apporter, grâce à leur capacité de mobilisation, se sont attelés à organiser les associations féminines dans des structures intégrées à leurs partis et syndicats » (Sarr, 2015 :1).

Les sortantes de l'Ecole de Médecine de Dakar, comme la malienne Aoua Keita<sup>1</sup> se sont intéressées très tôt à l'exercice politique, car elles ont compris que cela était une opportunité pour ouvrir d'autres fronts et mettre sur la table la condition des femmes. Née en 1912 dans le Soudan français (aujourd'hui le Mali), Aoua Keita figure parmi les toutes premières militantes féminines dont l'engagement pour l'émancipation et la restauration de la dignité de son peuple

---

<sup>1</sup> Son autobiographie, publiée en 1975 sous le titre évocateur, *Femme d'Afrique : la vie d'Aoua Keita* racontée par elle-même, qui reçoit le grand prix littéraire d'Afrique Noire, relate son parcours atypique et son courage d'avoir su conjuguer l'activisme politique et syndical au féminin tout en jouant un rôle prépondérant dans l'avènement du Mali indépendant » (Keita, 2019). Le livre décrit le contexte colonial de l'AOF en général et celui du Soudan français en particulier, de 1921-1960, l'histoire des partis politiques et leurs affiliations (US-RDA, PSP PDCI, PDG, BDS, SFIO, etc.). Grâce à son mari, Daba Diawara, elle s'intéresse très tôt à la politique et devient membre de l'US-RDA en 1946, participe en 1957 au Congrès constitutif de L'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN) lorsqu'elle était à la tête de l'Inter Syndicat des Femmes Travailleuses (Ba Konaré, 1993 : 345).



n'avait d'égal, ainsi que son désir de libérer ses sœurs des chaînes d'oppressions multiformes auxquelles elles étaient soumises.

Sage-femme d'état, première femme députée élue à l'Assemblée nationale en 1959 et syndicaliste, Aoua Keita a su poser, par son opposition farouche aux idéologies patriarcales et à l'appareil répressif colonial, les premiers jalons d'un féminisme africain, éclairé et sensible aux réalités locales (Diallo, Keita, 2022). Pionnière, elle raconte son initiation à la chose politique par son mari, Daba Diawara, médecin et un des militants de l'US-RDA dans ce passage : « Les femmes n'avaient pas encore obtenu le droit de vote. Mais malgré cela, Diawara me faisait toujours part de ses prises de position, ce qui m'a permis de m'intéresser un peu à la politique. Avec lui, j'ai commencé à suivre d'assez loin le déroulement des événements qui opposèrent l'empire d'Ethiopie aux Italiens. Avec lui, j'appris à connaître et à condamner les agresseurs » (Keita, 1975 : 46).

À l'instar de la section féminine de l'US-RDA présidée par Aoua Keita, qui a été une plateforme d'éducation et d'expérimentation politique des femmes, l'Union des Femmes Sénégalaises (UFS), créée en 1954 par les femmes de l'Union Démocratique du Sénégal (UDS), servait aussi de base pour les femmes et leur permettait également de soutenir les hommes harcelés par l'administration coloniale (Sarr, 2009). Commentant sur les actions de l'UFS, Jeanne Marie Cissé écrit : « L'Union des Femmes Sénégalaises a été le noyau de la prise de conscience pour les membres de la nécessité de se retrouver au-delà de l'appartenance à un parti politique ». En plus, elle estime que, c'est dans le cadre de l'UFS qu'a germé l'idée de créer un groupement de femmes africaines (Sow Dia 1995, 73).

Cependant, avant les indépendances, très peu de femmes avaient accès à l'éducation d'où leur faible représentation au niveau des instances du pouvoir. Pour ces femmes non lettrées, « Du fait de leur analphabétisme, elles sont en retrait par rapport aux hommes, servant plus d'agents de propagande et de mobilisation que de décideurs » (Sanankoua, 2004 :146). En tant que l'une des premières femmes instruites du parti, Aoua Keita a fait de l'éducation politique des femmes, son cheval de bataille. Sa maternité<sup>2</sup> était aussi un espace politique, de politisation et d'autonomisation des femmes. Elle devient la seule femme membre du bureau politique national de l'US-RDA et l'unique femme députée de l'assemblée législative de la République soudanaise de 1959 à 1960 et de la première législature de la première République du Mali de

---

<sup>2</sup> Première maternité de la région de Gao au Mali qui fut le premier poste de Aoua Keita.



1960 à 1964. Elle est rejointe par Namissa Touré à l'issue des élections de 1964 mais toutes les deux sont balayées par la révolution de 1967 (Sanankoua, 2004 : 147).

À l'instar de la sage-femme Aoua Keita, les premières femmes qui ont été formées à l'Ecole Normale des jeunes filles de Rufisque au Sénégal se sont aussi engagées en politique dans leurs pays respectifs et ont porté les revendications féminines et féministes au niveau de la société civile où elles étaient aussi actives. Ce fut le cas d'Annette Mbaye d'Erneville qui a fondé en 1977, la Fédération des Associations Féminines du Sénégal (FAFS). Elle est aussi à l'origine de la création du journal *Femmes de soleil* qui sera rebaptisé *Awa* en 1963 et le Musée de la femme Henriette Bathily, fondé en 1987, dédiée à toutes les femmes africaines (Sarr ; 2009). Ces femmes ont balisé le terrain pour l'émergence d'une conscience politique féminine et féministe au sénégalaise avec des figures iconiques comme Awa Thiam, avec *Paroles négresses* (1978), Mariama Bâ avec son maintenant classique des lettres africaines, *Une si longue lettre* (1980) et des mouvements comme Yewu Yeewi créée par Marie-Angélique Savané en 1984.

D'autres sortantes de l'Ecole normale de Rufisque comme Jeanne Martin Cissé de la Guinée, promotionnaire d'Annette Mbaye, Jacqueline Kizerbo ont aussi milité pour l'amélioration des conditions des femmes et de leurs peuples. Jeanne Martin Cissé, est une figure emblématique de la lutte pour les droits de la femme dans son pays. Elle a été secrétaire générale de l'Union Révolutionnaire des Femmes de Guinée (URFG), la première dirigeante de l'Organisation panafricaine des femmes, la première femme à avoir présidé le Conseil de sécurité des Nations unies en 1972, ministre des Affaires sociales de 1976 à 1984 (Sarr, 2009 ). A propos de l'UFS, Jeanne Martin Cissé, souligne que « c'est dans le cadre de l'UFS qu'a germé l'idée de créer un groupement de femmes Africaines (Sow Dia 1995) qui a donné naissance plus tard à l'organisation Panafricaine des Femmes (Sarr, 2009) dont le slogan était ; « L'indépendance avant tout ». Elles seront de toutes les batailles, y compris lors du vote en 1958 pour dire non au général de Gaulle.

Selon Awa Sarr (2009), dans les années 1970, les femmes juristes universitaires se feront remarquées aussi à travers leur mobilisation et implication à la modification des propositions des textes concernant les femmes dans leurs relations sociales et professionnelles. D'abord, cette large contribution et la diffusion des textes et lois concernant les femmes se faisaient à travers des émissions radiodiffusées. Elles feront des examens très approfondis sur les textes de loi et apportent des amendements dans le but de relever toutes formes de discriminations à l'égard des femmes telles que les textes règlementant les statuts des agents de la fonction



publique, le code de la famille et celui du travail. Ces textes sont présentés aux gouvernements dans l'objectif de rétablir les femmes dans leurs pleins droits.

Toujours dans la même logique, certaines d'entre elles, de par leurs cultures de recherches scientifiques, se sont aussi illustrées dans la contestation des thèses occidentales lors des dernières décennies du XXe siècle. Sous le leadership de Marie Angélique, des chercheuses comme Marjorie Mbilinyi, Aminata Dramane Traoré et bien d'autres organiseront un grand colloque autour de la problématique « pour la décolonisation de la recherche » qui d'ailleurs, va donner la naissance de l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD). Ce cadre leur permet de préciser leur position par rapport à la thèse occidentale sur les Sciences sociales qui, elles, « sont caractérisées par une orientation eurocentriste développée dans le contexte du système capitaliste expansionniste ». C'est pourquoi, Marjorie Mbilinyi a fait cette assertion : « L'AFARD est née en réaction à l'afflux de chercheurs FED (Femme et Développement) de l'extérieur, qui faisaient des incursions dans les pays africains pour recueillir de l'information sur les femmes africaines, obtenir grades et promotions, grâce à des publications élaborées pour des lecteurs non africains et emporter à la fin, dans leurs pays d'origine, les connaissances acquises. Les chercheurs africains faisaient face à la concurrence croissante de chercheurs étrangers qui jouissaient d'un avantage inéquitable du fait de leur accès plus grand aux fonds de recherche et aux moyens de publication » (Mbilinyi 1984, 292).

En conclusion, on peut dire que l'Afrique de l'Ouest et le Sahel ont connu des militantes politiques qui ont occupé des postes de leadership et qui ont aussi animé les partis politiques en tant qu'électrices et mobilisatrices aussi bien au Mali, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et en Guinée où elles ont été particulièrement actives dans le parti politique de Sékou Touré. Même si les noms de ces femmes ne sont pas connus du grand public, car très peu enseignés dans les programmes scolaires et universitaires, elles ont apporté une contribution remarquable aux luttes pour les droits de leur peuple à disposer d'eux-mêmes. Elles ont posé les jalons des luttes pour les droits des femmes. Les femmes ont joué un rôle crucial dans les luttes des indépendances et dans les mouvements pour la restauration des régimes démocratiques en Afrique de l'Ouest. Elles ont lutté et continuent de lutter pour une égalité de chance, afin d'être impliquées dans la gestion et la prise de décisions au profit des intérêts stratégiques nationaux. Cependant, leurs parcours remarquables et contributions décisives ont souvent été occultés au profit de figures masculines alors que les femmes sont rangées dans le



tiroir à cause de leur statut marginal dans la société (Coquery-Vidovitch 2014; Bouilly et Rillon, 2016).

## 2. Le tournant du siècle ou le début de l'inclusion politique effective

La structure de pouvoir en Afrique, héritée du système colonial a entériné la même gestion phallocratique du régime avec l'exclusion *de jure et de facto* des femmes des sphères politiques malgré leur participation active aux luttes anti-coloniales. L'espace politique utilise une rhétorique phallocratique et gérontocratique qui invisibilise l'espace social des femmes qui est conçu comme un espace féminin (CRDI, 2012). Ainsi, la scène politique fut entièrement réservée aux hommes qui occupaient les instances de prises de décisions et rechignaient à accorder le moindre privilège aux femmes, cantonnées dans les rôles biologiques et sociales. Cette remarque d'Odile Goerg (1997 :1) s'applique à la situation de beaucoup de pays de l'Afrique de l'ouest francophone :

Les colonisateurs, qu'ils soient militaires, administrateurs civils ou missionnaires, abordèrent l'Afrique non seulement avec les préjugés attachés à ce continent mais aussi avec les clichés catégorisant les sexes dans la société occidentale. Les administrateurs coloniaux se contentaient de projeter les réalités métropolitaines ou de porter un regard condescendant sur les Africaines, dont le sort serait a priori moins enviable que celui de leurs consœurs européennes. Préjugés occidentaux et masculins s'alliaient par conséquent pour attribuer aux femmes colonisées un statut légal d'emblée inférieur.

Néanmoins, la fin du siècle marqua un tournant décisif dans l'évolution des rapports sociaux de sexe dans le monde et en Afrique subsaharienne. Si en 1960, les femmes ne représentaient que 1 % des parlementaires, la moyenne est aujourd'hui de 23,8 % pour l'Afrique subsaharienne. Les variations au niveau des pays, est de 27,5 % (Angelo, 2017) et dépasse même les pays européens. Au Sénégal et au Rwanda des avancées notoires ont été réalisées depuis le début de 2000 à nos jours. Il faut noter que les conférences mondiales ont mis en avant l'égalité de genre et la participation des femmes à la sphère publique. La conférence mondiale « paix, égalité, développement » qui s'est de 1995 en septembre a réuni les délégations de 189 gouvernements avec pour objectif l'adoption d'un "plan mondial" d'actions prioritaires accélérer "la participation pleine et sur un pied d'égalité des femmes à toutes les sphères de la vie publique et privée, y compris la prise de décision sur le plan économique" (1995 :2). Cette quatrième conférence des Nations Unies, organisée à Beijing a marqué un tournant décisif dans le



programme mondial d'égalité de sexe. Elle fait suite à l'amélioration du statut des femmes, après celles de Mexico (1975), de Copenhague (1980) et de Nairobi (1985).

Ces différentes rencontres mondiales ont mis un accent particulier sur le principe de l'égalité hommes-femmes, l'autonomisation des femmes et la nécessité de leur inclusion dans toutes les sphères publiques. Cette dynamique s'intensifie dans les années 2000 avec les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD) devenus, par la suite, les objectifs du développement durable (ODD) susmentionnés au résumé, et la fin de toute forme de discriminations à l'égard des filles et des femmes. Force est de constater que les textes y afférents n'ont pas mis fin aux discriminations sexistes et leur marginalisation dans la sphère publique, en particulier politique qui apparaît comme le domaine réservé des hommes, ils ont quand même fait bouger les lignes dans leur représentation au niveau institutionnel du pouvoir.

Ainsi, la fin de la décennie 90 et le début du millénaire marquent un tournant important dans la participation politique des femmes en Afrique de l'ouest. Au Mali, lorsqu'en 1997 « 18 femmes furent élues députées sur 147, les Maliens ont parlé de féminisation du Parlement » (Sanankoua, 2004 :145). Cette relative avancée, appuyée par les différentes conventions internationales, a donné un élan à l'accès des femmes aux postes électives et nominatives. Cette période a été marquée aussi par la prolifération des « autobiographies politiques » (Perkins, 2000) écrites par des femmes leaders politiques. On peut citer entre autres, *Daughter of Isis : The Autobiography of Nawal El Saadawi*, (1999), Wangari Maathai, *Unbowed : A Memoir*, (2006), Ellen Jonson Sirleaf, *This Child will be Great : Memoir of a Remarkable Life by Africa's First Woman President*, (2010), Leymah Gbowee, *Mighty be our Powers* (2011), même si ces récits autobiographiques demeurent encore peu explorés dans la littérature africaine malgré leur prolifération ces dernières années. L'histoire de l'écriture a consacré l'homme comme sujet politique universel et la femme a souvent été reléguée au second plan, confinée dans le domaine du privé. Elle n'a pas été souvent considérée comme un sujet autonome, politique et sérieux capable d'incarner les valeurs universelles (Keita, 2018 :75-82).

Pourtant, beaucoup d'études signalent la féminisation de la politique en Afrique depuis la fin de la décennie 90 et le début du millénaire. Une étude menée par "Women in Parliament: 20 years in review" (2014) souligne une hausse remarquable du nombre des parlementaires femmes dans le monde en general, et en Afrique en particulier, "*Worldwide, women's average share of parliamentary membership nearly doubled between 1995 and 2015, from 11.3 per cent in 1995 to 22.1 per cent in 2015 (Their share gained ground in almost 90 per cent of the 174*



*countries for which 1995 and 2015 data are available*)”. Ainsi, sur les 42 pays d’Afrique pour lesquels les données sont disponibles, les femmes constituent en moyenne 22 % des parlements en 2015, contre 8 % en 1995. Au total, 19 pays africains dépassent désormais la moyenne mondiale (22,4 %). À titre de comparaison, la France compte 26 % de députées, l’Allemagne 36 % et les États-Unis, 19 % (Le Monde, 12 juin, 2015). En Afrique de l’ouest, le Sénégal tient le haut du podium avec la plus forte proportion de femmes parlementaires dépassant même les pays européens. Lors des élections passées, les femmes parlementaires ont remporté 73 femmes sur les 165 sièges, soit 44% des sièges de la législature (Gitari, BBC, 2022).

Cette tendance se confirme aussi au Mali. Avant les élections présidentielles de 2017, le Mali comptait 14 députés sur 147 au parlement, soit un peu plus de 10%, 7 maires dont une issue d’une commune urbaine et six maires de communes rurales sur un total de 703 communes. En ce qui concerne, les conseillères sont au nombre de 2853 conseillères communales sur un total de 10 073. Et la Cour constitutionnelle est la seule institution de la République dirigée par une femme. Six femmes sont membres du Haut Conseil des Collectivités Territoriales sur 75 membres. Une femme préfet sur un total de 49 (Sanankoua, Femme et démocratie : 59).

Lors des élections de 2020, ce taux est passé à 41 parlementaires sur 147 grâce à la loi 052 du décembre 2015 prônant un quota de 30% de femmes dans les postes nominatifs et électifs au Mali (Studio Tamani, 2020). Ces tendances confirment les observations de L’Union interparlementaire (IUP) qui affirme que « depuis la quatrième conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995, soit il y a 20 ans, la représentation des femmes au Parlement a augmenté par 10 %, passant de 15 % à 25 %. A ce rythme, cela prendrait 50 ans (jusqu’à 2070) pour atteindre l’égalité du genre » (Baromètre Afrique 2021).

Ces chiffres sont nuancés par la lenteur de l’évolution de la participation politique des femmes sur le continent. Selon le Baromètre Afrique de 2021, les pays africains sont encore loin d’atteinte de l’Agenda 2030 des ODD concernant la participation « égale et effective » des femmes dans le processus de décisions politiques. Selon le premier Baromètre sur la Participation Politique des Femmes en Afrique 2021 (PPF), les femmes représentent 24 % des 12113 parlementaires en Afrique - 25 % dans les chambres basses et 20 % dans les chambres hautes du Parlement. Alors que les collectivités locales/administrations régionales sont souvent considérées comme le terrain d’entraînement pour les femmes en politique, elles ne constituent que 21 % des conseillères dans 19 pays pour lesquels des données ont pu être recueillies (Baromètre Afrique 2021). Sur dix indicateurs mesurés dans le Baromètre, les femmes africaines sont davantage représentées dans les organes d’observation et de surveillance des



élections (28 %) mais bien en-dessous des 50 %. Les femmes sont encore absentes dans les conseils des ministres (22 %) et brillent par leur absence dans les postes les plus élevés de décision. Les femmes africaines n'occupent que 12 % des six postes les plus élevés dans la hiérarchie des partis politiques au pouvoir et dans l'opposition et 7 % de femmes seules occupent les plus hauts postes politiques (présidentes, vice-présidentes, Premiers ministres et vice-Premiers ministres) à travers le continent (2021).

Au niveau des postes ministériels, on est encore très loin de la parité. Le Mali et le Sénégal ont une fois eu une femme première ministre. Depuis Ellen Jonhson Sirleaf, une seule femme a pu accéder à la magistrature suprême en la personne de Madame Sahle-Work Zewde, nommée présidente en octobre 2018 et première femme a occupé ce poste honorifique en Ethiopie. Il n'y a pas de femme Chef de gouvernement dans toute l'Afrique de l'ouest aujourd'hui (ONU Femmes, 2020 :7), après Mame Madiore Boye du Sénégal (2001-2002), Cissé Mariam Kaïdama Sidibé du Mali (2011-2012) et Aminata Touré du Sénégal (2013-2014).

Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il y a eu des avancées en matière de la participation politique des femmes en Afrique, en général, et plus particulièrement en Afrique de l'Ouest, en particulier, par rapport aux décennies qui ont suivi les indépendances de plusieurs pays. Ces avancées proviennent en partie de l'adoption d'une multitude de textes législatifs et de conventions internationales, régionales et nationales qui ont impulsé une prise de conscience majeure en matière de promotion du genre et de l'égalité des sexes. l'adoption de nombreux textes relatifs à l'égalité, à l'équité des sexes et au renforcement du pouvoir des femmes comme : la Convention sur l'Elimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Egard de la Femme (CEDEF 1979), la Plate-Forme d'action de Dakar (1994), le Programme d'Action de Beijing (1995), la Politique Genre de la CEDEAO (2002), le Protocole à la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples relatifs aux droits de la femme en Afrique (2003), la Déclaration Solennelle des Chefs d'Etats de l'Union Africaine sur l'égalité entre les hommes et les femmes en Afrique de l'Ouest (2004), la Politique Genre de l'Union Africaine (2008), la Résolution 1325 sur Femmes, Paix et sécurité (2000) et les résolutions connexes 1820 (2008), 1888 et 1889 (2009) du Conseil de Sécurité des Nations Unies. Ces textes ont donné un réel coup d'accélérateur à la participation politique des femmes en Afrique de l'ouest. Cependant, les stéréotypes de genre et les barrières socio-culturels continuent de freiner la participation effective des femmes, surtout les jeunes. Ces dernières utilisent des modalités d'expressions nouvelles et un discours qui rompt avec celles de leurs mères. Elles utilisent la société civile et l'espace virtuel pour faire des revendications et poser des actions politiques à la fois



Si la participation politique des femmes a connu un grand essor au cours des deux dernières décennies, la qualité et les conditions de cette participation restent à désirer. En effet, l'espace politique demeure dominé par la violence sexiste avec son lot d'agressions, de harcèlements et d'intimidations contre les femmes. Selon NDI, la violence contre les femmes en politique est une réalité dans toutes les régions du monde car « à mesure que les femmes affirment leur droit à contribuer à la vie politique, elles continuent de rencontrer une forte résistance de la part des opposants à l'égalité des sexes qui utilisent toutes sortes de tactiques pour cibler, saper et entraver leur intervention dans la sphère politique et publique. Ces actes peuvent inclure des abus psychologiques, la coercition économique, l'agression physique et sexuelle et, de plus en plus souvent, la violence en ligne et la désinformation sexiste » (p.9).

Dans le même sillage, la Kenyane Wangari Maathai, lauréate du Prix Nobel de la Paix, dans son autobiographie intitulée, *Unbowed* (2006 :254), a fait ce témoignage, “a woman politician needs the skin of an éléphant” (254). En d'autres termes, une femme qui décide de s'engager en politique devrait avoir une peau d'éléphant pour résister aux attaques. Elle raconte comment elle a été insultée, vilipendée et traitée de tous les noms. Même son divorce a été instrumentalisé, médiatisé pour la dissuader de mener ses activités politiques en faveur des droits humains, l'environnement et la démocratie. Elle a subi des violences verbales, psychiques pour la réduire en silence et donner ainsi une leçon aux autres femmes qui ont des ambitions politiques. Aoua Keita a été chassée par un chef de village parce qu'elle a osé faire de la politique. Elle rapporte l'incident comme suit : « Sors de mon village, femme audacieuse. Il faut que tu sois non seulement audacieuse, mais surtout effrontée pour essayer de te mesurer aux hommes en acceptant une place d'homme. C'est la faute des fous dirigeants du RDA qui bafouent les hommes de notre pays en faisant de toi leur égale. Moi, sergent-chef de l'Armée française, ayant combattu les Allemands, accepter d'être coiffé par une femme ? Jamais. J'ai trois femmes comme toi qui me grattent le dos tous les soirs à tour de rôle. » (389-390).

« décoloniales » et « dépatricarcales ». À la violence politique et l'exclusion, elles inventent de nouvelles formes de faire la politique en utilisant la technologie, la rue et en bouleversant les frontières entre l'espace politique institutionnel et celui de la société civile.



### **3. Faire face aux nouvelles formes de violence politique : les nouveaux horizons du possible**

Ces violences envers les femmes en politique ont souvent été banalisées comme faisant partie intégrante de la politique. Ainsi, selon NDI (2021 :9-10) « Si la violence politique n'est pas toujours spécifique au genre, la violence contre les femmes en politique présente trois caractéristiques distinctes : elle vise explicitement les femmes en raison de leur sexe ; ses formes sont sexuées, comme l'illustrent les menaces sexistes et la violence sexuelle ; et elle a pour effet de décourager plus particulièrement les femmes d'être actives politiquement ou de le devenir ».

Cette violence contre les femmes en politique a été renforcée avec les réseaux sociaux où beaucoup de femmes deviennent la cible d'attaques sexistes et d'intimidations afin qu'elles renoncent à leur ambition politique. Selon le Réseau des Organisations Féminines d'Afrique Francophone (ROAF), « La participation politique des femmes a progressé en qualité et en quantité dans presque tous les pays du monde, mais la violence sexiste perdure tout de même dans la vie politique d'un certain nombre d'entre eux. Dans les pays ayant appliqué le principe de l'alternance et de la parité dans leurs listes électorales, avec pour résultat que les listes comportent un homme et une femme en alternance, y compris pour les postes de remplaçants, un grand nombre de femmes continuent à être victimes de harcèlements et de violences visant à les faire renoncer à leur place en faveur des hommes » (Salguero Carille, 2014).

Plusieurs pays peinent à faire passer des lois contre les violences basées sur le genre à cause de la persistance des normes patriarcales et la résistance des autorités religieuses. Au Mali, l'avant-projet de loi contre les VGB n'est toujours pas voté, car des leaders religieux musulmans estiment que le texte est contraire aux valeurs culturelles de la société malienne et risquerait donc de déstabiliser les familles.

Malgré ces obstacles, beaucoup de jeunes femmes réinventent l'espace politique en créant d'horizons nouveaux pour leur participation. Exclues de l'espace traditionnel et institutionnel de l'exercice du pouvoir à cause de leur l'âge et sexe, elles sont en quête perpétuelle de nouvelles formes de luttes politiques où elles allient la défiance de leurs autorités politiques et les partenaires occidentaux qui importent leur modèle sur le continent en perpétuant l'ancienne pratique politique qui est à la fois phallocratique et gérontocratie. Ainsi, Hamidou Anne, dans un courrier de l'UNESCO de 2018, intitulé « Quand les jeunes Africains réinventent la



politique », affirme que « Bon nombre de jeunes se montrent défiants vis-à-vis des politiques actuelles en Afrique. Militants de la société civile, actifs sur les réseaux sociaux, ils contestent le pouvoir établi, en mobilisant le rap et les graffitis ou en réactualisant des codes culturels traditionnels. Adeptes d'une forme de démocratie directe, ils préparent l'avènement d'une société moins hiérarchisée et enfin décolonisée ». Les jeunes femmes maliennes comme Adam Dicko et Sadya Touré, utilisent l'espace public de la société civile, les réseaux sociaux et l'écriture pour faire valoir leurs revendications politiques et influencer la vie de leur société même si elles n'occupent pas de postes politiques. Dans un ouvrage intitulé, *Être une femme ambitieuse au Mali* (2018), un opus qui mélange le style autobiographique et l'essai, la jeune Sadiya Touré, née en 1997, écrit : « La jeune femme leader est quotidiennement confrontée à des situations qui dépassent l'ordinaire. Ces quelques femmes qui ont décidé de prendre leur vie en main et d'être responsables d'elles-mêmes [...] sont différentes [...] Je fais partie de celles qui ont refusé de subir, de ne pas faire comme tout le monde, de me frayer mon propre chemin, d'être heureuse et surtout ; « d'être une femme accomplie, une jeune femme leader [...] Je suis ambitieuse [...] Et alors ? Quel mal y a-t-il à vouloir donner du sens à sa vie ? » (Touré, 2018 : 22-23).

La nouvelle génération de jeunes femmes et hommes politiques incarne l'espoir du continent même s'ils sont écartés en premier à cause des préjugés qui prétendent qu'ils ne maîtrisent pas les arcanes du pouvoir. Ces jeunes selon, Hamidou Anne (2018), portent « un projet émancipateur » car ils « représentent des forces politiques décomplexées, libres, dépouillées des pesanteurs coloniales grâce auxquelles le continent n'inspire plus uniquement un imaginaire de pitié généré par la misère, la famine, le sida et les guerres ».

Les nouvelles figures politiques féminines africaines, de par leurs attitudes décomplexées et décolonisées, insufflent un souffle nouveau et donnent un nouvel élan à la démocratie ouest africaine, essoufflée et mise en mal par des décennies de tourments politiques avec son lot de mauvaise gouvernance, corruption, népotisme, hémorragie financière, conflits, discriminations de toutes formes, et maintenant des coups d'états et le terrorisme qui viennent s'ajouter à cette funeste liste déjà longue.

Constituant plus de 51% de la population, les femmes, selon Thomas Sankara, « portent l'autre moitié du ciel ». Aussi, elles ne sauraient être écartées de l'exercice politique, car cela serait préjudiciable à l'avenir de l'humanité. Elles constituent aujourd'hui les actrices principales de l'économie africaine, assurent la stabilité familiale et contribuent à l'harmonie sociale. Leur



implication politique pourrait contribuer à favoriser la paix qui nous manque tant, et rendre ainsi le monde beaucoup plus juste, équitable et inclusif.

Enfin, l'éducation et la formation politique des femmes doit s'accompagner de leur accès aux instances de prise de décisions qui gouvernent leur vie et celle de leur communauté. Beaucoup de lois n'arrivent pas à passer aujourd'hui en Afrique de l'ouest car les principales concernées par ces lois ne sont pas assises à la table des négociations et n'ont pas voix au chapitre. L'accès équitable des femmes aux instances décisionnelles du pouvoir par le biais des lois paritaires, la sensibilisation et la prise en compte de la dimension genre dans tous les secteurs de la vie, est une condition sine qua non du développement durable en Afrique de l'Ouest et le début d'une aube nouvelle d'espérance, de paix, de liberté et de justice sociale. Cela permettra à nos Etats fragilisés par d'énormes défis économiques, politiques, climatiques, sécuritaires et humanitaires de sortir de l'ornière et d'amorcer leur envol vers le développement humain, durable et inclusif en cette ère de l'anthropocène. Assainir l'espace public politique doit aussi s'accompagner par des mesures de lutte contre la violence sexiste, le harcèlement, les intimidations et l'éradication de toutes les formes de discriminations et de violences basées sur le genre afin de faire de l'espace politique, civique et virtuel public, un espace sûr pour les femmes et les filles. Cela passe aussi par la prise en compte de nouvelles formes de mobilisations politiques des femmes en dehors des sphères traditionnelles et institutionnelles, notamment « les espaces contraints », l'espace religieux, les réseaux sociaux qui constituent aujourd'hui les « hétérotopies » du possible en ce qui concerne la participation politique des femmes.



## Conclusion

De la période coloniale jusqu'à la veille des indépendances, en passant par les mouvements démocratiques en Afrique de l'Ouest, l'accès aux droits politiques et de vote qui est une des modalités occidentales d'expression politique était interdit aux femmes dans le cadre de la sujétion coloniale. Partout, les administrateurs coloniaux ont volontairement ignoré les potentiels rôles politiques antérieurs des femmes africaines, et de ce fait, se méfièrent de leurs potentielles initiatives. Malgré cette mise à l'écart, certaines femmes ont réussi à utiliser des petits espaces de libertés pour réclamer leurs droits et leurs intérêts, jadis retirés par l'administration coloniale, tout en jouant un rôle actif et beaucoup plus large, dans l'optique des indépendances. Constatant leur exclusion de l'espace politique par le système colonial qui ne leur accordait pas le droit d'être éligible, encore moins le droit d'élire, les femmes africaines de l'Afrique de l'Ouest n'ont d'autres possibilités que de rejoindre les organisations masculines pour bien mener leur combat. Ainsi, à travers des partis politiques ou des organisations syndicales, tels que le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) et l'Union Générale des Travailleurs d'Afrique Noire (UGTAN), ont accepté l'intégration des organisations féminines et affiliées à travers leurs maris ou frères. Pour certains auteurs (Ba Konaré 2000), elles ont joué principalement le rôle d'animatrices auprès de ces organisations politico-syndicales tout en ne perdant pas de vue sur leurs propres intérêts.

Si aujourd'hui leur participation est en hausse suite à une série de dispositions et d'engagements pris par les Etats, la parité tant attendue et inscrite dans l'agenda 2030 et 2063, n'est pas encore une réalité dans la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest. Depuis la quatrième conférence mondiale des femmes à Beijing en 1995, le nombre des femmes parlementaires a augmenté de 10 %, passant de 15 % à 25 %. À ce rythme, cela prendrait 50 ans (jusqu'à 2070) pour atteindre l'égalité de genres (Baromètre Afrique, 2021. :2). Face à cette discrimination politique, les femmes inventent de nouvelles modalités de participation politique en combinant les protestations, le lobbying et en utilisant les réseaux sociaux pour faire bouger les lignes. Conscientes plus que jamais qu'on ne leur fera pas de cadeaux, les nouvelles figures politiques africaines sont jeunes, elles militent aussi bien au sein des partis politiques, la société civile, l'espace religieux que sur les réseaux sociaux pour revendiquer leurs droits en tant que leaders politiques et actrices du changement social.





## Recommandations

Pour une bonne marche du processus de la féminisation de la politique sur tout le continent africain, il convient de :

- Renforcer les capacités des filles et des femmes à travers leur accès et la multiplication des opportunités de formation politique ;
- Appliquer de manière stricte et effective les textes locaux, communautaires ainsi que les engagements internationaux ratifiés en faveur de l'égalité des sexes ;
- Promouvoir l'éducation inclusive, l'autonomisation et l'empowerment des femmes afin de réaliser tous les ODD, en amorçant la renaissance tant attendue du continent africain ;
- Promouvoir l'adoption des quotas paritaires et renforcer leur respect ;
- Lutter contre les VGB et toutes les formes de violence en politique afin d'offrir un espace sûr aux filles et aux femmes pour une gouvernance démocratique, durable et inclusive.

Ainsi, la refondation tant désirée et chantée dans beaucoup de pays de l'Afrique de l'Ouest et au Sahel, se fera avec l'inclusion politique des femmes et l'adoption de mesures incitatives et proactives en faveur de leur pleine participation à la gestion de la chose publique.



### Références Bibliographiques :

Ba Konaré, (A.) Histoire des femmes du Mali. In *Femmes bâtisseurs d'Afrique*, Québec : Musée de la Civilisation, 2000.

Barry, (B.), *Le Royaume du Waalo : le Sénégal avant la conquête*. Paris : Karthala, 1985.

Benoist (J.-R.), *L'Afrique occidentale Française de 1944 à 1960*, Dakar, NEA, 1982.

Coquery-Vidrovitch (C.), *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Desjonqueres, 1994.

Cordonnier (R.), *Femmes africaines et commerce. Les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*. Paris : L'Harmattan, 1987.

Diabaté, (H.), *La marche des femmes sur Grand-Bassam*. Abidjan/Dakar : Les Nouvelles Éditions Africaines, 1975.

Djibo, (H.), *La participation des femmes africaines à la vie politique : les exemples du Sénégal et du Niger*. Paris : L'Harmattan, 2001.

Goerg (O.), « Femmes africaines et politique : les colonisées au féminin en Afrique occidentale », *CLIO*, n° 6, 1997, p. 105-125.

Keita, (A.), *Femme d'Afrique. La vie d'Aoua Keita racontée par elle-même*. Paris : Présence Africaine, 1975.

Keita (F.), « La poétique de la résistance dans l'autobiographie d'Aoua Keita : Genèse d'un activisme politique au féminin ». *Revue malienne de Langues et de Littérature*, N. 2, 2018, PP. 75-87.

Knibielher (Y.) et Goutalier (R.), *La femme au temps des colonies*, Paris, Stock, 1985.

Sarr, (A), Sénégal : Forces et faiblesses de la dynamique des mouvements de femmes ». *Cetri Analyses* 9, 2015 ; pp.1-5.

Sarr (F.), Féminismes en Afrique occidentale ? Prise de conscience et luttes politiques et sociales, p. 79-100.

Vincent (J.), « Femmes et décolonisation en Afrique occidentale française Autour de la marche des femmes de Grand-Bassam (décembre 1949) p. 105-117.

UNESCO (Ed.). *Femmes africaines, Panafricanisme et Renaissance africaines*. 2015.



(Gitari, 2022) [Assemblée nationale : Le Sénégal compte 73 femmes parlementaires sur 165 sièges - BBC News Afrique](#)

Keisha Gitari, BBC Africa Digital [Assemblée nationale : Le Sénégal compte 73 femmes parlementaires sur 165 sièges - BBC News Afrique](#)

La violence politique à l'égard des femmes ; [La violence politique à l'égard des femmes \(rofaf.org\)](#)

Maathai, W. *Unbowed: A Memoir*. London: Arrow Books, 2006

NDI #NotTheCost: Un Appel Renouvelé à l'Action Arrêter la Violence Contre Les Femmes En Politique, 2021 [\\*NTC 2021 FRENCH FINAL.pdf \(ndi.org\)](#)